



Commune de DIZY

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le 10/06/2025
ID : 051-215101940-20250610-12025109-AI

dossier n° AP05121025S0003

date de dépôt : 28/05/2025
date d'affichage en mairie du dépôt :
28/05/2025
demandeur : Mme Marion CATTEAU
pour : Salon M – Le Salon de Marion
adresse terrain : 22 Avenue du General
Leclerc 51530 Dizy

ARRÊTÉ n° 1.2025/109
portant autorisation de pose d'enseignes
au nom de la commune de DIZY

L'Adjoint au Maire de DIZY,

Vu la demande d'autorisation préalable déposée le 28/05/2025 par Mme Marion CATTEAU, Grand Rue 51700 Verneuil, enregistrée sous le numéro AP05121025S0003, concernant la pose d'une enseigne pour SALON M LE SALON MARION situé 22 Avenue du General Leclerc 51530 Dizy ;

Vu le Code de l'Environnement relatif à la publicité, aux enseignes et pré enseignes, notamment ses articles L.581-18 et L.581-21, R.581-9 à R.581-13, R.581-16 et R.581-58 à R.581-65 ;

Vu l'avis du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims en date du 06 juin 2025 ;

Considérant l'article L. 581.8 du Code de l'Environnement relatif à la publicité, aux enseignes et pré enseignes, la publicité et les pré-enseignes sont interdites dans les Parcs naturels régionaux (PNR) ;

ARRÊTÉ

Article 1

L'installation des enseignes faisant l'objet de la demande précitée, selon les descriptifs et plans joints au dossier, est **AUTORISÉE**.

Article 2

L'Adjoint au Maire, la Directrice Générale des Services, les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté municipal.

Fait à DIZY, le 10/06/2025



Adjoint au Maire

ROUSSEAU Bernard

Demande d'autorisation pré

de nouvelle installation
de remplacement
de modification

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 051-215101940-20250610-12025109-AI

N° 14798*01

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre 1^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration
Date de réception le 28/05/2024 Dossier transmis à le ___/___/___ Numéro d'autorisation AP - 051210-25-0002
ABF préfet de région

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.
Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.
Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur
Nom _____ Prénom _____
Vous êtes une personne morale :
Dénomination SALON M Raison sociale : LE SALON DE MARION
N° SIRET 9 8 0 0 6 8 3 0 8 0 0 0 1 7 Forme juridique SARL
Représentant de la personne morale Madame Monsieur
Nom CATTEAU Prénom MARION

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro 4 Extension _____ Lieu-dit ou boîte postale _____
Voie RUE
Code postal 5 1 7 0 0 Localité VERNEUIL
N° de téléphone 0 6 2 6 8 2 2 4 9 9 N° de télécopie _____
Adresse électronique _____

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département MARNE Commune DIZY
Adresse 22 Avenue du Général Leclerc 51530 DIZY

4. Enseignes

Situation de l'activité RDC Etage(s) n° _____

4.1. Enseigne n°1

Support de l'enseigne projetée :
Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)
Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade
Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps
Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____
Type d'enseigne
Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face
Autre (précisez) : Lettres peintes directement sur la façade, sans relief (Ci-joint photo avec projection)

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez : _____

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond **beige (peinture de la façade)** lettres **Noires**

Largeur : 3,80 m Hauteur : 0,50 m Epaisseur : 0 cm Surface : 1,90 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol : 2,30 mètres Saillie sur la façade : 0 cm

Largeur de la rue : _____ mètres Largeur du trottoir : _____ cm

4.2. Enseigne n°2

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : **Lettres peintes directement sur la façade, sans relief (Ci- joint photo avec projection)**

Enseigne lumineuse

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez : _____

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond **Beige (peinture de la façade)** lettres **Noires**

Largeur : 1,70 m Hauteur : 0,88 m Epaisseur : 0 cm Surface : 1,50 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol : 2,30 mètres Saillie sur la façade : 0 cm

Largeur de la rue : _____ mètres Largeur du trottoir : _____ cm

4.3. Enseigne n°3

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : _____

Enseigne lumineuse

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez : _____

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W
 Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond _____ lettres _____
 Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture : Nombre _____ Surface cumulée _____ m²
 Enseigne sur façade : Nombre _____ Surface cumulée _____ m²
 Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m²) Nombre _____

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement _____ m² Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement 3.40 m² Surface de la façade commerciale 2897 m²

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non
 Zonage du règlement local de publicité _____ Oui Non
 S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? _____ Oui Non
 Durée d'installation _____
 Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non
 Précisez _____
 Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non
 Précisez _____
 Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non
 Précisez _____
 Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager. (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non
 Précisez _____
 Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimitée autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non
 Précisez _____

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée Domaine public
 Superficie du terrain (hors domaine public) _____ m² Référence cadastrale (indicative) _____
 Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique _____ mètres
 Domaine public : Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu _____ mètres

Distance de l'installation projetée par rapport : (uniquement dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol)

Aux limites séparatives de propriété (hors domaine public) _____ mètres aux baies des immeubles situées _____ mètres sur des fonds voisins

Si la commune d'installation est dotée d'un Règlement local de publicité :

Zonage du règlement local de publicité (indicatif) _____

Si l'installation a lieu hors agglomération :

Emprise d'aéroport Emprise de gare ferroviaire Périmètre d'un établissement de centre commercial délimité par le RLP

5.2. Nature du dispositif ou du matériel

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	_____	Format	_____
Sur clôture :	Nombre	_____	Format	_____
Sur palissade :	Nombre	_____	Format	_____
Autre (précisez) _____	Nombre	_____	Format	_____

Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol

Nombre de faces : Simple-face Double-face
 Dispositifs sur toiture Nombre _____ Format _____

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation _____
 Lettres découpées Autre (précisez) :
 Numérique A images animées A images fixes Vidéo
 Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²
 Luminance moyenne : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²
 Efficacité lumineuse : _____ lm/W Consommation électrique (dispositif numérique) _____ kWh
 Extinction prévue : horaires _____

5.3. Autres dispositifs ou matériels existant sur le terrain (si installation sur une propriété privée)

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	_____	Format	_____
Sur clôture :	Nombre	_____	Format	_____
Sur palissade :	Nombre	_____	Format	_____
Autre : (précisez) _____	Nombre	_____	Format	_____

Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol

Dispositifs sur toiture Nombre _____ Format _____

6. Installation de publicité lumineuse sur mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

N'indiquez ici que le nombre de dispositifs concernés par la concession. précisez sur la pièce AP12 leurs nature, format, localisation, distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds

Abris : Nombre _____ Colonnes porte-affiches : Nombre _____
 Kiosques : Nombre _____ Mâts porte-affiche : Nombre _____
 Mobilier d'information : Nombre _____



7. Dispositifs de petit format intégrés à des devantures commerciales supportant de la publicité lumineuse (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

Surface de la devanture commerciale

_____, ____ m²

La surface cumulée des dispositifs déclarés et déjà présents ne peut excéder le dixième de la surface de la devanture commerciale, dans la limite de 2 m²

Nature des dispositifs

Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface cumulée des dispositifs déclarés					____, ____ m ²

Autres dispositifs de petit-format lumineux et non lumineux déjà installés sur la devanture concernée

Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface cumulée des dispositifs déjà installés					____, ____ m ²

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation _____

Lettres découpées Autre (précisez) _____

Numérique A images animées A images fixes Vidéo

Luminance maximale de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Luminance moyenne de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

8. Bâches

8.1. Bâches de chantier

Nature des travaux (précisez) _____

Durée des travaux _____

Emplacement de l'échafaudage _____

Surface de la bâche _____ m² Surface de la publicité _____ m²

Durée d'installation de la bâche _____

8.2. Emplacement de bâches publicitaires

Type de support _____

Surface de la bâche _____ m²

Durée d'installation _____

9. Dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

Type de manifestation annoncée _____

Date de la manifestation annoncée _____

Surface du dispositif _____

Durée d'installation _____

10. Engagement du demandeur ou du mandataire

J atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : VERNEUIL

Le, 15 / 05 / 2025

Signature du demandeur



Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bache ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011



86 cm
170 cm
SALON M.

50 cm
380 cm
ARTISAN COIFFEUR

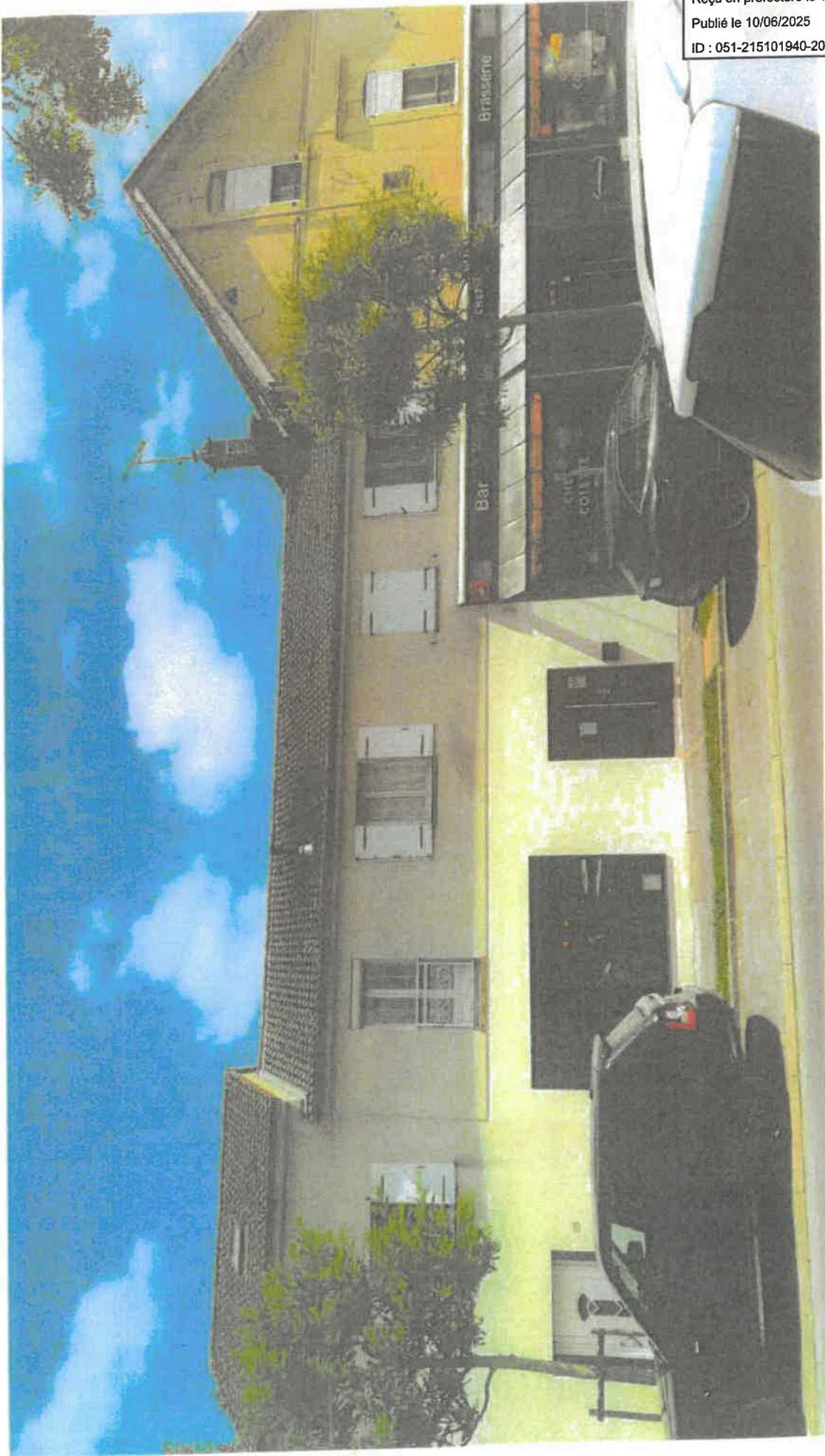
Aucun relief sur la façade, les lettres sont peintes sur le mur directement.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 051-215101940-20250610-12025109-AI



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 051-215101940-20250610-12025109-AI

VERNEUIL, le 15 mai 2025

Je soussignée, Mme CATTEAU Marion, gérante de la SCI NMS, propriétaire du local commercial (salon de coiffure), situé 22 avenue du Général Leclerc à Dizy, autorise l'installation d'une nouvelle enseigne sur la façade du bien situé ci-dessus.

CATTEAU Marion

Gérante de la SCI NMS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catteau', with a large, sweeping horizontal stroke above it.



Commune de DIZY
276, rue du Colonel Fabien
51530 – DIZY

Pourcy, le 6 juin 2025

Dossier : AP – 051 210 25 0003

Nos Réf. : AR - 2025-53

Objet : Enseigne SALON M- Le salon de Marion

Demandeur : Madame Marion CATTEAU- 4, rue ... – 51700 VERNEUIL

Localisation de l'enseigne : 22, rue du Général Leclerc– 51130 Dizy

Madame,

Vous avez sollicité l'avis du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, en référence à la Charte « objectif 2024 » art. 4, sur le projet d'implantation d'enseigne dans le cadre de l'activité du Salon M de Dizy.

Après lecture et analyse de l'ensemble des documents, cette demande n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations respectueuses,

Amélie Radureau
Responsable du pôle Paysage et
aménagement du territoire